

# Neutraliser l'agression physique en institution

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
GERFI + Myriam TARDET 05.46.50.64.63 contact@gerfiplus.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
tout public	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

## Objectif de la formation

Permettre aux personnels soignants ou éducatifs en contact avec des personnes agressives ou agitées d'acquérir des méthodes de parades et de contrôles, pour mieux appréhender leur quotidien professionnel (à partir du répertoire technique de l'Aïkido). Savoir se protéger et préserver son intégrité personnelle et professionnelle en maîtrisant l'agressivité.

## Contenu et modalités d'organisation

Comprendre et accompagner l'ambivalence des caractères difficiles, et des maladies mentales - prévenir les situations conflictuelles : attitudes et comportements dans la relation auprès des personnes fragilisées - déceler rapidement tensions et conduites d'agitation : gestes, postures, intonations - apprendre à désamorcer les conflits (outils de la PNL) par une réponse verbale et non-verbale appropriée Bien réagir face à une agression physique : - évaluer objectivement le niveau de violence : identifier la réalité des risques - identifier le type d'agression et sa configuration pour une bonne anticipation de l'action : saisie, frappe (avec ou sans armes) Utiliser l'Aïkido comme réponse appropriée à la violence (contrôler sans blesser) - nombreuses démonstrations et mises en application : parade, défense, neutralisation - études et analyses de situations à partir de cas présentés par les stagiaires. Formation très pratique nécessitant une implication personnelle importante des stagiaires. Prévoir certificat médical autorisant la pratique de l'Aïkido.

Parcours de formation personnalisable ?    **Oui**    Type de parcours    **Non renseigné**  
 Commentaires sur la parcours personnalisable    **5 jours de formation consécutifs**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00219139</b>	du 14/06/2021 au 18/06/2021	La Rochelle (17)	<b>GERFI +</b>	Non éligible		
<b>00257330</b>	du 13/06/2022 au 17/06/2022	La Rochelle (17)	<b>GERFI +</b>	Non éligible		
<b>00333390</b>	du 12/06/2023 au 16/06/2023	La Rochelle (17)	<b>GERFI +</b>	Non éligible		
<b>00414684</b>	du 10/06/2024 au 14/06/2024	La Rochelle (17)	<b>GERFI +</b>	Non éligible		
<b>00555043</b>	du 02/06/2025 au 06/06/2025	La Rochelle (17)	<b>GERFI +</b>	Non éligible		

**00660291**

du 01/06/2026 au  
05/06/2026

La Rochelle  
(17)

**GERFI +**

Non  
éligible

 FPC